



Paris, le 20 octobre 2022

CONVOCATION

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'**Assemblée Générale Ordinaire** du Comité départemental de Karaté de Paris qui aura lieu le :

Mardi 13 décembre 2022 à 18h30

Au siège de la Fédération Française de Karaté – 39, rue Barbès 92120 Montrouge

Ordre du jour :

1. Vérification des clubs cotisants et des pouvoirs
2. Allocution du Président
3. Adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 26 janvier 2022
4. Rapport du Trésorier sur la situation financière du Comité départemental de karaté de Paris et présentation des comptes
5. Approbation des comptes de l'exercice 2021-2022 clos le 31 août 2022
6. Adoption du budget prévisionnel de la saison 2022-2023
7. Rapport du Directeur Technique Départemental, Monsieur Serge Chouraqui
8. Rapports des différentes commissions
9. Questions diverses

Nous vous ferons parvenir l'ensemble des documents nécessaires à cette réunion à une date ultérieure.

Nous vous informons que l'Assemblée sera suivie d'un cocktail dînatoire au siège de la Ligue Ile-de-France de karaté au 12 rue Danton 92120 Montrouge.

Pour le bon déroulement de cette réunion, nous vous demandons de nous informer de votre présence ou de celle de votre représentant(e) au plus tard le 30 novembre 2022.

Dans l'attente de vous voir, recevez, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes cordiales salutations.

Michel BASCUÑANA
Président